



MAISONS-LAFFITTE

Les Coquelicots

nouvel établissement municipal d'accueil du jeune enfant

Dans le cadre de sa politique familiale, des dispositifs mis en place en faveur de la Petite Enfance et afin de répondre à une demande croissante de places en structures collectives, la Ville a investi un espace disponible au sein d'un établissement existant ouvert en 1991.



Ce nouvel établissement collectif nommé « Les Coquelicots » offre 18 nouvelles places et a été inauguré le jour de la rentrée, jeudi 1^{er} septembre 2022.

Au total, la Ville dispose de 275 places d'accueil en crèches municipales, soit près de la moitié du nombre total de places offertes sur la commune (545 à la rentrée de septembre 2022).

D'une superficie de 270 m² répartie en deux sections, cette structure s'ouvre sur des terrasses extérieures et est encadrée par une équipe de 6 professionnelles de la petite enfance et d'une directrice, éducatrice de Jeunes Enfants.

Différents travaux d'aménagements et des achats d'équipement ont été réalisés pour un montant de 193 500 euros.

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement, la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines a décidé d'accorder une subvention d'investissement d'un montant de 129 000 euros.

[23 juin 2022]

Dans sa volonté d'étendre sa capacité d'accueil, la Ville envisage d'ouvrir un nouvel équipement au 14 rue de Mexico.

150 m² d'espace dans les anciens locaux de la halte-garderie ont ainsi été réhabilités pendant le printemps. Les terrasses extérieures ont également été reprises et agrémentées de pelouse synthétique propice à l'évolution des enfants en plein air.

À l'intérieur, tous les murs ont été repeints en différenciant des teintes vertes pour l'espace des petits et roses pour celui des grands.

Tout l'éclairage a été rénové en LED avec gradateurs d'intensité pour un confort des lieux adaptés en fonction des activités (jeux ou sieste).

Le dortoir des grands a été agrandi et la climatisation a été installée dans les espaces de vie. Les accès à chaque section ont été repensés pour être indépendants : après une entrée commune, les petits traverseront un couloir en pente douce débouchant sur la zone de change, alors que les grands pourront se dévêtir avant de grimper l'escalier menant à leurs locaux.

Enfin, un sas délimite désormais l'accès au niveau inférieur réservé au jardin d'éveil.